

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 27 JUIN 2019

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-sept juin, à vingt heures. Le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur LESPADÉ, Maire.

PRÉSENTS

M. LESPADÉ, Mme NOGARO, Mme DUFAU, M. DUBERT, Mme DUPRE, M. HERVELIN, Mme BAULON, M. LAPEBIE, Mme DESTOUESSE, Mme BIRLES, Mme CORRIHONS, Mme MOUNIER, M. SALLABERRY, Mme PICAT, M. COUTIER, M. GARANS, Mme SAINT-AUBIN, M. DUBUS, Mme PERIMONY-BENASSY, M. AJA, M. ROBLES

ABSENTS EXCUSÉS REPRÉSENTÉS

M. PERRET	procuration à	M. DUBERT
M. GONZALES	procuration à	Mme NOGARO
M. SAUBIETTE	procuration à	Mme DUFAU
M. LECERF	procuration à	M. HERVELIN
Mme CAMBRONERO	procuration à	M. DUBUS
Mme MONTAUCET	procuration à	M. LAPEBIE
Mme FAURE	procuration à	M. ROBLES

ABSENTS EXCUSÉS

M. LAURENT

ABSENTS :

Mme BISBAU, M. POULAERT, Mme DELAVENNE, M. CLAVERIE

SECRÉTAIRE DE SEANCE : Mme NOGARO

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 21

Nombre de pouvoirs: 7

Nombre de votants : 28

CONSEIL MUNICIPAL DU 27 JUIN 2019

Avant d'ouvrir la séance, M. le Maire donne la parole à M. Hervé Mazure qui intervient au nom de l'intersyndicale des agents de la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) pour évoquer les remaniements opérés au sein de la DGFIP dans le cadre du projet cap 2022 et de leurs conséquences sur les agents et les administrés.

M. le Maire ouvre la séance à 20h40

Procès verbal de la séance du 21 mai 2019

Sur le rapport présenté par Monsieur Lespade, Maire,

Vote : 28

Pour : 28

Le Conseil municipal,

APPROUVE le procès verbal de la séance du 21 mai 2019

Décisions prises par délégation

N°	DATE	OBJET	CONTENU	MONTANT
199	27/03	prêt de matériel mairie st andre de seignanx du 2 au 6-08	Mise à disposition de matériel municipal – Mairie de St André de Seignanx	A titre gratuit
200	01/04	convention de partenariat - prévention réseaux sociaux	Convention de partenariat avec l'association OXO Bordeaux, le collège Langevin Wallon et le LP Ambroise Croizat dans le cadre d'interventions de prévention autour des thèmes des réseaux sociaux et des addictions.	957,39 €
201	04/04	DVCS - Saison culturelle - Pauline et Juliette - 10.05.2019	Contrat avec Zubikoa Management dans le cadre d'un concert à la salle Maurice Thorez	1 192,15 €
202	04/04	DVCS - Saison culturelle - Kepa - 10.05.2019	Contrat avec AFX dans le cadre d'un concert à la salle Maurice Thorez	1 582,50 €
203	04/04	DVCS - Saison culturelle - Rhoda Scott - 21.07.2019	Contrat avec Artistic Production dans le cadre d'un concert sur la place Alexandre Viro	7 912,50 €
204	04/04	DVCS - Jazz en Mars - Warren Vaché & Dado Moroni	Contrat avec Artistic Production dans le cadre du festival Jazz en Mars 2019	464,20 €

N°	DATE	OBJET	CONTENU	MONTANT
205	09/04	Mise à dispo locaux école Jean Jaurès - vide grenier 7-04	Mise à disposition de locaux scolaires de l'école J. Jaurès – Mmes Biados et Cazorla	A titre gratuit
206	09/04	action en justice et représentation par un avocat. Instance n°1900518-2	Décision d'ester en justice pour défendre les intérêts de la Commune dans l'instance n°1900518-2	
207	12/04	DVCS - On danse - Frédéric Faure - 14.04.19	Contrat avec M. Faure dans le cadre du festival On Danse	200,42 €
208	12/04	DVCS - On danse - Jérôme Martineau - 14.04.19	Contrat avec M. Martineau dans le cadre du festival On Danse	402,25 €
209	12/04	DVCS - On danse - Rébecca M Bounjou - 14.04.19	Contrat avec Mme M'Boungou dans le cadre du festival On Danse	400,57 € TTC
210	16/04	Avenant n°3 au bail commercial entre la Ville de Tarnos et la SCIC INTERSTICES SUD AQUITAINE	Avenant au bail avec la SCIC INTERSTICES SUD AQUITAINE suite à la mise à disposition d'un bureau supplémentaire au sein du Pôle de Services Jean Bertin	<u>Loyer mensuel :</u> 1 240 € TTC
211	17/04	DVCS - Médiathèque - Marin Ledun - 14.05.19	Contrat avec M. Ledun dans le cadre d'une rencontre littéraire à la Médiathèque	250 € TTC
212	17/04	DVCS - Médiathèque - Atelier méditation - 25.05.19	Contrat avec Espace Yoga dans le cadre d'un atelier à la Médiathèque	100 € TTC
213	17/04	DVCS – Médiathèque - Introduction à l'iridologie - 22.06.19	Contrat avec TIPI portage BNPSI SAS dans le cadre d'un atelier organisé à la Médiathèque	180 € TTC
214	17/04	DVCS - Festimai - Convention avec Communauté de Communes - 17.05.19	Convention avec la Communauté de Communes du Seignanx dans le cadre du festival Festi'Mai	
215	18/04	Convention d'honoraires : assistance juridique SCP BOUYSSOU et associés	Convention d'honoraires avec la SCP Bouyssou et associés dans le cadre d'une assistance juridique dans l'instance n°1900518-2	<u>Forfait horaire :</u> 276 € TTC
216	23/04	Attribution marché 19PI03 - MOE travaux bâtiments	Marché relatif à la mission de maîtrise d'oeuvre pour divers travaux de bâtiments avec la sté Soliha Landes	19 350 €
217	25/04	Modification de contrat marché 17FS027 - Lot 3	Avenant au marché relatif à la commande de fournitures administratives – Ramettes de papier avec la sté Lacoste	<u>Montant maximum :</u> 9 000 €

N°	DATE	OBJET	CONTENU	MONTANT
218	03/05	DVCS - Tournage film Lady Dallas	Mise à disposition d'une salle municipale et de matériel municipal – Sté Les Films du Bal	A titre gratuit
219	03/05	DVCS - Ecole de Musique - Scène nationale	Contrat avec la Scène nationale Sud Aquitain dans le cadre d'une masterclass à l'école municipale de musique	265 €
220	06/05	action en justice et représentation par un avocat. Instance n°1900801-1: Monsieur FACCA/Commune de TARNOS	Décision d'ester en justice pour défendre les intérêts de la Commune dans l'instance n°1900801-1	
221	06/05	Convention d'honoraires : assistance juridique SCP BOUYSSOU et associés	Convention d'honoraires avec la SCP Bouyssou et associés dans le cadre d'une assistance juridique dans l'instance n°1900801-1	<u>Forfait horaire :</u> 276 € TTC
222	07/05	Modification de contrat Marché 16FS038 intégration nvlls presta MOE Viro	Avenant au marché relatif à la mission de maîtrise d'oeuvre pour l'aménagement de la place Alexandre Viro avec le cabinet Dessein de Ville	Montant total du contrat après avenant : 87 200 € (+ 9,82 %)
223	20/05	Renouvellement de l'adhésion à l'Agence Départementale d'Aide aux Collectivités Locales (ADACL) pour l'année 2019	Renouvellement de l'adhésion à l'Agence Départementale d'Aide aux Collectivités Locales (ADACL) pour l'année 2019	13 317 €
224	20/05	Attribution marché de vérifications périodiques obligatoires 19FS02	Marché relatif aux vérifications périodiques obligatoires avec les stés Bureau Veritas, Sécuritest Borges, Qualiconsult, Desautel, Essemes et le Bureau de vérification des chapiteaux	115 000 €
225	20/05	DVCS - Médiathèque - Avenant Marin Ledun	Avenant au contrat avec M. Ledun dans le cadre d'une rencontre littéraire à la Médiathèque	Frais de déplacement
226	21/05	Convention d'occupation du domaine public à Logement Centre Municipal Albert Castets - F5	Mise à disposition d'un logement communal – Mme Maréchal	<u>Du 27/05 au 14/06 :</u> 240,30 €
227	22/05	Attribution marché de fourniture et implantation de jeux extérieurs	Marché relatif à la fourniture et l'implantation de jeux extérieurs avec la sté SONESDI	98 713 €
228	23/05	DVCS- Prêt de Fourgon Camisas Blancas	Abrogée par la décision n° 2019/232	

N°	DATE	OBJET	CONTENU	MONTANT
229	23/05	DVCS- Prêt de Tapis Ballabulle	Mise à disposition de matériel municipal – Ecole de cirque Ballabulle	A titre gratuit
230	31/05	chèque sinistre ALTB - 2019-DAB-05	Indemnisation suite à un sinistre à la salle Biarrotte (Bris de verre)	115,63 €
231	03/06	DVCS - Prêt extincteurs et matériel Casetas fêtes locales 2019	Mise à disposition de matériel municipal – Associations ayant participé aux 2 soirées Casetas des fêtes locales	A titre gratuit
232	03/06	Abroge et Remplace Décision 2019/228	Mise à disposition d'un véhicule municipal – Old Black's Club	A titre gratuit
233	03/06	DVCS - Fêtes locales - Concert Mochicas - 01.06.19	Contrat avec l'association Mundo Nuevo dans le cadre d'un concert lors des fêtes locales	1 800 €
234	03/06	DVCS - Fêtes locales - Convention récupération huiles de cuisson	Contrat avec Euskal Recyclage dans le cadre de la récupération des huiles de cuisson lors des fêtes locales	A titre gratuit
235	03/06	ANNULEE		
236	05/06	Pret de fourgon AST FOOT	Mise à disposition d'un véhicule municipal – AST Foot	A titre gratuit
237	05/06	DVCS - Mise à dispo matériel JP Lavigne	Mise à disposition de matériel municipal – M. Lavigne	A titre gratuit
238	05/06	DVCS - Mise à dispo M Thorez FSE Collège - 06.06.19	Mise à disposition d'une salle municipale – FSE Collège Langevin Wallon	A titre gratuit
239	05/06	DVCS - Mise à dispo Mandela - Syndic Hameau du Dauphin - 03.06.19	Mise à disposition d'une salle municipale – Syndicat de copropriété du Hameau du Dauphin	A titre gratuit
240	05/06	DVCS - Mise à dispo Mandela - ACCA - 08.06.19	Mise à disposition d'une salle municipale – Association Communale de Chasse Agréée	A titre gratuit
241	05/06	DVCS - Mise à dispo Mandela - PCF - 06.06.19	Mise à disposition d'une salle municipale - PCF	A titre gratuit
242	05/06	DVCS - Mise à dispo Mandela - PARTi de gauche - 13.06.19	Mise à disposition d'une salle municipale – Parti de Gauche	A titre gratuit
243	05/06	DVCS - Mise à dispo ND Forges - Ensemble orchestral de Btz - 23.05.19	Mise à disposition d'une salle municipale – Ensemble Orchestral de Biarritz	A titre gratuit
244	05/06	DVCS - Mise à dispo M Thorez - Lous de Garros - 18.05.19	Mise à disposition d'une salle municipale – Association Lous de Garros	A titre gratuit

N°	DATE	OBJET	CONTENU	MONTANT
245	05/06	DVCS - Mise à dispo M Thorez - Boucau Tarnos Retraite Sportive - 24.05.19	Mise à disposition d'une salle municipale – Association Boucau Tarnos Retraite Sportive	A titre gratuit
246	05/06	DVCS - Mise à dispo materiel M. Dicharry - 12.07.2019	Mise à disposition de matériel municipal – M. Dicharry	A titre gratuit
247	05/06	DVCS - Mise à dispo Thorez - TOUS - 15.05.2019	Mise à disposition d'une salle municipale – Association TOUS	A titre gratuit
248	05/06	DVCS - Mise à dispo Parc de la NAture - Ermend Bonnal - 16.06.2019	Mise à disposition du Parc de la Nature – Choeur Ermend Bonnal	A titre gratuit
249	05/06	DVCS - Mise à dispo Mandela - Parti de Gauche - 10.05.19	Mise à disposition d'une salle municipale – Parti de Gauche	A titre gratuit
250	05/06	DVCS - Mise à dispo parc de la nature - Ast Foot - 12.05.19	Mise à disposition du Parc de la Nature – AST Foot	A titre gratuit
251	05/06	DVCS - Mise à dispo Dauga - Nexity - 20.05.19	Mise à disposition d'une salle municipale – Agence Nexity	A titre gratuit
252	05/06	DVCS - Mise à dispo Thorez - Restos du Coeur - 03.05.19	Mise à disposition d'une salle municipale – Restos du coeur	A titre gratuit
253	05/06	DVCS - Mise à dispo Thorez - Couleur des iles - 19.04.19	Mise à disposition d'une salle municipale – Association Couleur des Iles	A titre gratuit
254	05/06	DVCS - Mise à dispo Thorez - EFS - 07.05.19	Mise à disposition d'une salle municipale – Etablissement Français du Sang	A titre gratuit
255	05/06	DVCS - Mise à dispo ND Forges - Les enfants de la cité - 27.04.19	Mise à disposition d'une salle municipale – Association Les enfants de la cité des Forges	A titre gratuit
256	05/06	DVCS - Mise à dispo Thorez - PCF - 30.04.19	Mise à disposition d'une salle municipale - PCF	A titre gratuit
257	05/06	DVCS - Mise à dispo Dauga - SDC La Plage - 12.06.19	Mise à disposition d'une salle municipale – Agence Square Habitat (SDC La Plage)	A titre gratuit
258	05/06	DVCS - Mise à dispo Mandela - Syndic des colotis du sous lotissement - 24.04.19	Mise à disposition d'une salle municipale – Association syndicale des colotis du sous-lotissement Castillon	A titre gratuit
259	05/06	DVCS - Mise à matériel dispo Association Habitat Jeunes Sud Aquitaine - 11.04.19	Mise à disposition de matériel municipal – Association Habitat Jeunes Sud Aquitaine	A titre gratuit
260	05/06	DVCS - Mise à dispo Mandela - Clairsienne - 10.04.19	Mise à disposition d'une salle municipale – Organisme Clairsienne	A titre gratuit

N°	DATE	OBJET	CONTENU	MONTANT
261	05/06	DVCS - Mise à dispo Thorez - Océan Aquitaine - 27.03.19	Mise à disposition d'une salle municipale – Agence océan Aquitaine	A titre gratuit
262	05/06	DVCS - Mise à dispo Mandela - SNUDI FO - 11.04.19	Mise à disposition d'une salle municipale – SNUDI FO	A titre gratuit
263	05/06	DVCS - Mise à dispo Eglise des Forges - Ecole des Forges - 11.04.19	Mise à disposition d'une salle municipale – Ecole Notre Dame des Forges	A titre gratuit
264	05/06	DVCS - Mise à dispo Dauga - Nexity - 03.04.2019	Mise à disposition d'une salle municipale – Agence Nexity	A titre gratuit
265	05/06	DVCS - Mise à dispo DAuga - Foncia Bolling - 03.06.19	Mise à disposition d'une salle municipale – Agence Foncia Bolling	A titre gratuit
266	05/06	DVCS - Mise à dispo Dauga - ADAPEI des Landes - 03.04.19	Mise à disposition d'une salle municipale – ADAPEI des Landes	A titre gratuit
267	05/06	DVCS - Mise à dispo Dauga - SDC Le bois de petit jean - 06.06.19	Mise à disposition d'une salle municipale – Agence Square Habitat (SDC Le bois de Petit Jean)	A titre gratuit
268	05/06	DVCS - Mise à dispo Dauga - SDC le clos des prunelliers - 05.06.19	Mise à disposition d'une salle municipale – Agence Quare Habitat (SDC Le clos des prunelliers)	A titre gratuit
269	05/06	DVCS - Mise à dispo Thorez - Rencontre et amitié - 26.04.19	Mise à disposition d'une salle municipale – Association Rencontre et Amitiés	A titre gratuit
270	05/06	DVCS - Mise à dispo matériel Camisas Blancas - 23.07.19	Mise à disposition de matériel municipal – Association Camisas Blancas	A titre gratuit
271	07/06	Convention d occupation du domaine public à Logement Centre Municipal Albert Castets - F5	Mise à disposition d'un logement municipal – M. Falceto (MNS)	A titre gratuit
272	11/06	Convention - Mise à dispo bâtiment communal - station éviscération Lahoun	Mise à disposition du local d'éviscération – Association Communale de Chasse Agréée	A titre gratuit
273	11/06	Attribution marché d acquisition de deux fourgons pour les services	Marché relatif à la fourniture de deux fourgons pur les services municipaux avec la sté Baskoto Renault	49 735,82 € TTC

M. le Maire indique aux élus que les rapports d'activités 2018 suivants sont à leur disposition auprès de la Direction Générale des Services :

- *SYDEC « Eau potable et assainissement »*

- *Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) des Landes*
- *Mission Locale des Landes*

2019-06-076-DR/CP – Délégation de Service Public – Présentation du rapport d'activités 2018 de l'Association pour le Centre de Loisirs

Sur le rapport présenté par Madame Dufau, Maire adjointe

M. le Maire indique que les futurs locaux du Centre de Loisirs se situeront dans le secteur des Platanes entre les écoles Robert Lasplacettes et Félix Concaret.

Vote: 28

Pour: 28

Le Conseil municipal,

APPROUVE le rapport pour l'année 2018 du délégataire l'Association pour le Centre de Loisirs de Tarnos pour la gestion et l'exploitation du centre de loisirs sans hébergement.

2019-06-077-DEEJ – Avenant annuel à la convention de partenariat Safran Helicopter Engines / Commune de Tarnos

Sur le rapport présenté par Madame Baulon, Maire adjointe

Vote: 28

Pour: 28

Le Conseil municipal,

PREND ACTE des bilans financiers 2018 (réalisé) et 2019 (prévisionnel) de la structure multi-accueil Antoine de Saint-Exupéry

AUTORISE M. le Maire à signer la convention y afférant

2019-06-078-CAB – Protocole d'accord entre la Communauté de Communes du Seignanx, la Région, le Département, la Commune, Safran Helicopter Engines et la SCIC Eole pour la création d'un restaurant inter-entreprises au sein de la zone industrielle

Sur le rapport présenté par Madame Nogaro, Maire adjointe

Mme Destouesse lit, en son nom, la déclaration ci-dessous :

**Création d'un restaurant inter-entreprises au sein de la ZI de Tarnos
Danielle Destouesse**

J'entends que ce protocole permet de conforter la SCIC L'ÉOLE. Je sais l'engagement et la persuasion qu'il a fallu déployer à notre maire et président du CBE et à la SCIC ÉOLE pour être parvenus à ce que l'ensemble des collectivités territoriales et l'entreprise SAFRAN s'accordent sur un bail commercial avec L'ÉOLE. Et je tiens à les en féliciter.

Néanmoins, je ne peux vous cacher mon malaise devant le pont d'or que certaines collectivités s'approprient à offrir à SAFRAN.

Ce restaurant inter-entreprises ne coûtera donc pas un euro à SAFRAN, qui pourtant bénéficiera, à elle-seule, de 90 % des 1 200 repas qui y seront servis quotidiennement.

Le projet, qui avait été évalué à 6 millions d'euros vient d'être réévalué à 10M€, il sera intégralement financé par des fonds publics de la Région, du Département et de la Communauté de communes.

Si on s'attarde uniquement sur la participation de la Communauté de communes - de l'ordre de 20 %, soit 2 million d'euros – il m'est impossible de ne pas tenir compte de l'effort fiscal que la majorité communautaire demande à nos concitoyens, depuis l'instauration de TEOM, dont on accuse toujours, à l'heure actuelle, la majorité municipale d'inconscience de s'y être opposée. Car, selon les bonimenteurs de la Communauté de communes, sans TEOM - au taux exorbitant de 10 % - « la Communauté de communes coure à sa faillite ».

Pourtant, par ce protocole, c'est bien une partie du sacrifice financier des ménages qui va servir à satisfaire l'appétit des actionnaires d'un très puissant groupe industriel, qui n'en ont franchement pas besoin ! Car ne perdons pas de vue que SAFRAN, avec un chiffre d'affaire de 21 milliards d'euros en 2018, en hausse de 32 % aura versé 1,3 milliard de dividendes à ses actionnaires en 2018, soit 52 fois le budget de la Communauté de communes, qui n'est lui que de 25 millions d'euros !

En un an, son action cotée à la bourse de Paris a gagné 36 %, en 3 ans 124 % et en dix ans 1388 %, passant de 8,5 euros à 134 euros.

Enfin, n'oublions pas non plus que SAFRAN bénéficie chaque année de 40 millions d'euros de CICE et de bien d'autres ristournes fiscales encore, que l'État fait porter avec la dureté que l'on sait sur nos concitoyens et les collectivités, par ses politiques d'austérité et de casse sociale.

La Ville, par ce protocole, n'interviendra que dans le cadre de l'instruction et de la délivrance des autorisations en matière de droit des sols. Elle ne sera donc pas compromise dans **ce pacte financier** qui, vous l'aurez compris, est, à mes yeux, particulièrement choquant.

C'est pourquoi, je m'abstiendrai sur cette délibération.

M. Lapébie rejoint l'avis de Mme Destouesse mais précise que ses arguments sont aussi valables pour d'autres entreprises qui bénéficient d'aides de l'Etat comme le groupe SNCF pour SETRADA et l'UIMM installé au pôle Bertin . Il souligne que l'engagement de la Ville dans ce protocole ne concerne que les questions d'urbanisme.

M. Lapébie demande à qui sera ouvert ce restaurant inter-entreprises.

M. le Maire indique qu'il sera ouvert à l'ensemble des usagers du secteur et pas seulement aux entreprises.

Il rajoute que l'évaluation initiale faite par EOLE et le Comité de Bassin d'Emploi (CBE) s'élevait à 6,1 millions d'euros auxquels s'ajoutent aujourd'hui d'autres frais (architecte, coût de la maîtrise d'œuvre, ...). Il indique que le coût du projet est plus proche des 9 millions d'euros hors taxes.

Mme Dupré rappelle que l'idée initiale était de partager les coûts équitablement entre EOLE et Safran Helicopter Engines et qu'au final les coûts sont entièrement supportés par les Collectivités publiques partenaires (Région, Département et Communauté de Communes). Elle

se demande si la conséquence de la participation de la Communauté de Communes du Seignanx ne sera pas une augmentation de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères.

Mme Dufau se demande si les Collectivités ne vont pas se retirer au vu de l'écart de prix entre l'estimation initiale et le coût final.

M. le Maire indique qu'EOLE aura un loyer à payer à la Communauté de Communes du Seignanx et espère que les coûts supplémentaires ne vont pas se répercuter sur le prix des repas.

Vote: 28

Pour: 24

Abstention : 4 (Mmes Destouesse, Corrihons, Picat et Périmony-Benassy)

Le Conseil municipal,

ÉMET un avis favorable au projet de protocole d'accord entre la Région Nouvelle Aquitaine, le Département des Landes, la Communauté de Communes du Seignanx, la Ville de Tarnos, la Société Safran Helicopter Engines et la Société Coopérative d'Intérêt Collectif l'Éole, relatif à la création et l'exploitation d'un restaurant inter-entreprises sur la zone industrielle de Tarnos.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer le protocole d'accord figurant en pièce jointe.

2019-06-079-DAP – Règlement de mise à disposition d'un bâtiment communal – Station d'éviscération située au lieu-dit Lahoun

Sur le rapport présenté par Monsieur Lapébie, Maire adjoint

Vote: 28

Pour: 28

Le Conseil municipal,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer le règlement établi entre la Commune et l'Association Communale de Chasse Agréée de Tarnos.

2019-06-080-DR – Recours au Fonds d'Équipement des Communes (FEC) auprès du Conseil départemental des Landes pour l'habillement artistique de la place Alexandre Viro

Sur le rapport présenté par Monsieur Dubert, Maire adjoint

M. Dubert explique que l'habillement artistique sera constitué d'environ 7 cercles métalliques sur lesquels seront fixées des plaques avec des extraits des discours d'Alexandre Viro. Il indique que cette œuvre sera faite par M. Darrigues, entrepreneur tarnosien, petit-fils d'Alexandre Viro.

Vote: 28

Pour: 28

Le Conseil municipal,

SOLLICITE une subvention auprès du Conseil Départemental des Landes pour un montant de 1 988 €

AUTORISE Monsieur le Maire à engager les démarches auprès du Conseil Départemental en vue d'obtenir la subvention.

2019-06-081-DAP – Demande de subvention au Syndicat des Mobilités Pays Basque-Adour pour la mise en accessibilité des deux quais de l'arrêt bus Chronoplus « Lacroix »

Sur le rapport présenté par Monsieur Dubert, Maire adjoint

Vote: 28

Pour: 28

Le Conseil municipal,

SOLLICITE une participation financière du Syndicat des Mobilités Pays Basque – Adour la plus élevée possible sur la base du montant des travaux estimé à 7 156,50 euros HT.

AUTORISE Monsieur le Maire à effectuer toutes démarches, et à signer tous courriers y afférant.

2019-06-082-DGS – Acquisition de terrain auprès de M. et Mme Saint-Martin

Sur le rapport présenté par Monsieur Dubert, Maire adjoint

M. Coutier souligne que le prix d'achat paraît élevé par rapport à la superficie.

M. le Maire indique qu'il y a une maison sur le terrain, ce qui augmente la valeur vénale du bien. Il rajoute que cette maison va être démolie et que l'agence immobilière ERA actuellement locataire va déménager dans l'un des locaux de la résidence Héphaïstos.

M. Roblès demande si cette propriété sera cédée au Syndicat des Mobilités Pays-Basque Adour au même prix.

M. le Maire lui confirme que ce sera le cas.

Vote: 28

Pour: 28

Le Conseil municipal,

DÉCIDE d'acquérir auprès de Monsieur et Madame SAINT MARTIN les parcelles cadastrées AD n°95p d'une superficie d'environ 132m² et AD n°96p d'une superficie d'environ 11m²

DIT que cette acquisition se fera moyennant le prix de 276 000 € (deux cent soixante seize mille euros).

DÉSIGNE Maître DUPOUY, notaire à BIARRITZ(64), 1 avenue de Tamanès, pour établir l'acte correspondant.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer ledit acte.

DIT que les crédits nécessaires au règlement de cette dépense sont prévus au budget de la Commune.

2019-06-083-DGS – Acquisition de terrain auprès de Mme Barrère

Sur le rapport présenté par Monsieur Dubert, Maire adjoint

M. Dubert indique que dans le cadre de la semaine de la mobilité (du 16 au 22 septembre 2019), la matinée du samedi 21 septembre sera consacrée au vélo avec un itinéraire qui permettra de passer notamment par le secteur de l'Aygas et d'y voir les futurs aménagements. Il rajoute que des actions seront également menées dans les écoles.

Vote: 28

Pour: 28

Le Conseil municipal,

DECIDE d'acquérir auprès de Madame BARRERE la parcelle cadastrée section AK n°108 d'une superficie totale de 6 620m²

DIT que cette acquisition se fera moyennant le prix de 19 860 € (dix neuf mille huit cent soixante euros)

AUTORISE Madame NOGARO à signer ledit acte.

DIT que les crédits nécessaires au règlement de cette dépense sont prévus au budget de la Commune.

2019-06-084-DGS – Constitution d'une servitude de passage

Sur le rapport présenté par Monsieur Dubert, Maire adjoint

Vote: 28

Pour: 28

Le Conseil municipal,

APPROUVE la constitution d'une servitude de passage pour piétons, véhicules et tous réseaux sur la parcelle communale cadastrée section AD n°1779 au profit des parcelles cadastrées section AD n°1495 et 68.

DIT que tous les frais relatifs à cette constitution de servitude seront supportés par M. LE LAY

AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'acte notarié et l'ensemble des documents afférents.

2019-06-085-DEEJ – Association Caminante – Convention de partenariat

Sur le rapport présenté par Madame Baulon, Maire adjointe

Vote: 28

Pour: 28

Le Conseil municipal,

APPROUVE, la convention à intervenir avec l'Association CAMINANTE représentée par son Président, Monsieur Jean-Marie MIRAMON, définissant l'attribution de la participation annuelle de la commune à hauteur de 27 000 €.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer cette convention.

DIT que les montants nécessaires à cette dépense sont inscrits au budget 2019.

2019-06-086-DEEJ – Collège Langevin Wallon – Convention de partenariat

Sur le rapport présenté par Madame Dufau, Maire adjointe

Mme Dufau indique que de nouvelles actions vont être mises en place à la rentrée 2019 :

- *une cérémonie de remise du diplôme national du brevet des collèves*
- *un accompagnement de la fête des talents pour les collégiens*

Vote: 28

Pour: 28

Le Conseil municipal,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat entre la Ville et le collège Langevin Wallon, définissant et encadrant les actions éducatives à intervenir pour l'année scolaire 2019-2020

2019-06-087-DEEJ – Subventions aux coopératives scolaires dans le cadre des voyages scolaires

Sur le rapport présenté par Madame Dufau, Maire adjointe

Vote: 28

Pour: 28

Le Conseil municipal,

DÉCIDE d'attribuer aux coopératives scolaires des écoles concernées, une subvention pour leurs voyages scolaires pour les sommes suivantes :

Écoles	Montants
École Charles Durroty	2 304,00 €
École élémentaire Jean-Jaurès	3 312,00 €

École Daniel Poueymidou	648,00 €
École Félix Concaret	1 334,00 €
École Henri Barbusse	576,00 €
Total	8 184,00 €

DIT que les crédits nécessaires au règlement de ces subventions sont prévus au budget 2019.

2019-06-088-DVCS – Mission d’Action Culturelle – Destruction de tickets

Sur le rapport présenté par Monsieur Havelin, Maire adjoint

Vote: 28

Pour: 28

Le Conseil municipal,

AUTORISE Monsieur le Percepteur, Receveur Municipal, à détruire les tickets d'entrée pour spectacles qui ne sont plus utilisés par la Mission d'Action Culturelle en sa possession conformément au bordereau de destruction annexé à la présente délibération.

2019-06-089-DAP – Avenant n°1 à la convention d’occupation de terrain avec l’Office National des Forêts (ONF) – Placette et équipements du Métro

Sur le rapport présenté par Monsieur Lapébie, Maire adjoint

Vote: 28

Pour: 28

Le Conseil municipal,

APPROUVE la prolongation de la durée de validité de la convention d’occupation de terrain du 21 décembre 2010 jusqu’au 30 juin 2020

AUTORISE Monsieur le Maire à signer l’avenant n°1 à la convention d’occupation de terrain du 21 décembre 2010.

2019-06-090-DAP – Avenant n°2 à la convention d’occupation de terrain avec l’Office National des Forêts (ONF) – Bâtiment Sagral

Sur le rapport présenté par Monsieur Lapébie, Maire adjoint

M. le Maire explique qu’il a eu quelques inquiétudes par rapport à l’organisation du G7 suite à une rumeur selon laquelle il était possible que l’usage de la Digue soit gêné voire interdit sur cette période. Il indique qu’il a eu confirmation que le secteur de la Digue ne serait pas réquisitionné mais que du matériel militaire sera implanté sur le champs de tir.

Vote: 28

Pour: 28

Le Conseil municipal,

APPROUVE la prolongation de la durée de validité de la convention d'occupation de terrain du 13 juin 2008 jusqu'au 30 juin 2020

AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'avenant n°2 à la convention d'occupation de terrain du 13 juin 2008.

2019-06-091-DR/CP – Marché de réhabilitation du Centre Technique Municipal (n°17TX017 et 17TX040) – Modifications de contrat

Sur le rapport présenté par Monsieur Dubert, Maire adjoint

M. Dubert précise que malgré les avenants, le prix de la réhabilitation au m² reste en dessous du prix d'un bâtiment neuf estimé entre 1 200 € et 1 400 € au m².

Vote: 28
Pour: 28

Le Conseil municipal,

APPROUVE les modifications de contrat suivantes

• **Pour le marché 17TX017**

Entreprise	N° de lot	Montant du marché en € HT	Objet	Prix € HT	Nouveau montant du marché HT	Variation en %
SEG FAYAT (montant du marché après modification n°1)	02	2 212 328,52 €	MONTANT DES MODIFICATIONS DE CONTRAT N°2	29 372,86 €	2 241 701,38 €	1,33 %
AQUITAINE ISOL (montant du marché initial)	04	220 000,00 €	MONTANT DES MODIFICATIONS DE CONTRAT N°1	-17 477,21 €	202 522,79 €	-7,94 %
CAPET (montant du marché initial)	08	177 525,36 €	MONTANT DES MODIFICATIONS DE CONTRAT N°1	4 505,84 €	182 031,20 €	2,54 %
ENGIE AXIMA (montant du marché initial)	09	278 500,00 €	MONTANT DES MODIFICATIONS DE CONTRAT N°1	4 746,83 €	283 246,83 €	1,70 %
			TOTAL DES MODIFICATIONS DE CONTRAT	21 148,32		

• **Pour le marché 17TX040**

Entreprise	N° de lot	Montant du marché initial en € HT	Objet	Prix € HT	Nouveau montant du marché HT	Variation par rapport au marché initial en %
COLAS	01	343 592,01 €	MONTANT DES MODIFICATIONS DE CONTRAT N°1	35 072,42 €	378 664,43 €	10,21 %
MCE	03	66 058,56 €	MONTANT DES MODIFICATIONS DE CONTRAT N°1	5 045,88 €	71 104,44 €	7,64 %
		TOTAL	TOTAL DES MODIFICATIONS DE CONTRAT	40 118,30 €		

Le coût global de travaux après modifications de contrat, s'élève donc à 3 554 468,88 euros HT pour une surface de 3 552 m², soit 1 000 € / m².

AUTORISE Monsieur le Maire à signer les modifications de contrat correspondantes avec les entreprises concernées

DIT que les sommes sont prévues au budget

2019-06-092-DR/CP – Adhésion à l’Association Marchés Publics d’Aquitaine (AMPA)

Sur le rapport présenté par Madame Nogaro, Maire adjointe

Vote: 28

Pour: 28

Le Conseil municipal,

DÉCIDE d’adhérer à l’Association des Marchés Publics d’Aquitaine pour l’utilisation de la centrale d’achat CAPAQUI, pour une durée de un an.

AUTORISE le paiement du forfait d’adhésion de 50 euros par an.

PRÉCISE que les dépenses sont inscrites au budget de la Commune.

2019-06-093-DR/RH – Créations de postes

Sur le rapport présenté par Madame Nogaro, Maire adjointe

Vote: 28

Pour: 28

Le Conseil municipal,

DECIDE de créer les postes permanents suivants dans le cadre d'un recrutement à venir :

Catégorie	Filière	Emploi	Grades de recrutement	Quotité de travail
Catégorie C	Technique	Agent de maîtrise Electricité Bâtiment	Agent de maîtrise	Temps complet
Catégorie C	Technique	Agent ville propre	Adjoint technique	Temps complet

Ces créations de poste sont réalisées à effectifs constants. Les agents occupant ces postes actuellement vont quitter les effectifs de la Collectivité. Les grades d'avancement sur lesquels se trouvent les agents seront supprimés lors d'un prochain Conseil Municipal et après avis du Comité Technique.

Il est précisé que ces emplois pourront être occupés par un agent contractuel recruté à durée déterminée pour une durée maximale d'un an en cas de recherche infructueuse de candidats statutaires au vu de l'application de l'article 3-2 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984. Sa durée pourra être prolongée, dans la limite d'une durée totale de 2 ans, lorsque, au terme d'une année, la procédure de recrutement pour pourvoir l'emploi par un fonctionnaire n'ait pu aboutir.

ADOPTE la modification du tableau des emplois 2019 ainsi proposée.

DIT que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans l'emploi sont inscrits au budget 2019 au chapitre prévu à cet effet. La rémunération afférente à ces emplois sera fixée conformément aux statuts particuliers correspondants augmentée du régime indemnitaire en vigueur dans la collectivité.

2019-06-094-DR/RH – Avenant à la convention d'adhésion au service de médecine préventive

Sur le rapport présenté par Madame Dupré, Maire adjointe

Vote: 28

Pour: 28

Le Conseil municipal,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'avenant 2019 à la convention d'adhésion au service de médecine préventive avec le Centre de Gestion des Landes dans les mêmes conditions tarifaires, matérielles et techniques qu'en 2018.

DIT que les crédits nécessaires sont prévus au Budget 2019.

2019-06-095-CAB – Motion demandant l'arrêt immédiat du démantèlement du réseau de la Direction Générale des Finances Publiques

Sur le rapport présenté par Madame Nogaro, Maire adjointe

M. Roblès regrette la déshumanisation du Service Public et pense aux personnes les plus défavorisées qui n'ont pas d'ordinateur. Il indique qu'il votera donc la motion.

Vote: 28

Pour: 28

Le Conseil municipal,

DEMANDE au Premier Ministre et au Ministre de l'action et des comptes publics l'arrêt immédiat du démantèlement du réseau landais de la Direction générale des finances publiques, et notamment le maintien de la trésorerie de Saint-Martin-de-Seignanx,

DEMANDE aux parlementaires landais d'appuyer la demande du Conseil municipal de Tarnos.

M. le Maire lève la séance à 22h00

Tarnos, le 3 juillet 2019

Le Maire,

Jean-Marc LESPADÉ

